



Après validation par la coordination nationale des propositions du comité de pilotage *École et cinéma*, nous avons le plaisir de vous présenter la programmation 2025-2026 qui a pour fil rouge « **A tire-d'aile** »

Rappel : le dispositif « *Maternelle au cinéma* » propose trois films aux classes de MS et GS. Pour autant, nous conseillons aux classes multi-niveaux comprenant des PS de choisir la programmation proposée aux PS.

Le premier objectif du dispositif étant d'initier les élèves à l'art cinématographique et de les ouvrir à d'autres genres de films que ceux qu'ils peuvent voir habituellement, **un investissement pédagogique de la classe est indispensable.**

Nous vous invitons donc à **bien vous renseigner sur la programmation avant d'inscrire votre classe.**

Le document ci-joint ainsi que plusieurs plateformes pédagogiques pourront vous y aider :

- <https://nanouk-ec.com/enseignants/>
- <https://www.passeursdimages.fr/larchipel-des-lucioles>
- <https://transmettrelecinema.com/dispositif/ecole-et-cinema/>

La nouvelle plateforme PlayByDeluxe permet désormais aux enseignants de visionner les films avant l'inscription au dispositif.

Vous pouvez ainsi contacter Mathilde Buy de la coordination nationale afin qu'un lien vers les films que vous souhaitez visionner vous soit envoyé.

animationcinema@frmjc.org

Les inscriptions seront ouvertes sur la **plateforme ADAGE**

Du lundi 8 septembre au vendredi 26 septembre 2025

Attention : il ne peut y avoir d'inscriptions groupées- Chaque enseignant doit inscrire sa classe

Il s'agit bien d'un projet culturel qui pourra se décliner sous de multiples formes.

L'initiative en reste à la classe et son enseignant : la classe est **volontaire**.

Ceci implique donc une forme d'engagement moral vis-à-vis du dispositif national et départemental.

Les engagements de la classe :

- **S'inscrire aux trois films** du cycle concerné (sauf pour les PS du cycle 1 pour lequel deux films seulement sont programmés).
- Mettre en place un travail pour préparer et exploiter chaque sortie (des ressources seront déposées sur le site de l'IA (<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/>))

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir **prendre connaissance de la Charte** mise sur le site de l'IA 21. Vous y trouverez également un **guide du « Bon accompagnateur »** qui pourra être distribué aux parents qui accompagneront vos sorties cinéma.

Les engagements du dispositif :

Un tarif unique : 3 euros

Merci de penser à préparer votre règlement à l'avance afin de bien régler votre séance le jour-même de celle-ci.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Catherine Prelot-Godard
ce.cp.av21@ac-dijon.fr

Mathilde BUY
animationcinema@frmjc.org

06 72 30 81 83